

64ème Assemblée des délégués  
de l'Association Suisse des Tambours et Fifres STPV-ASTF

# AD-LIVRET 2018



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

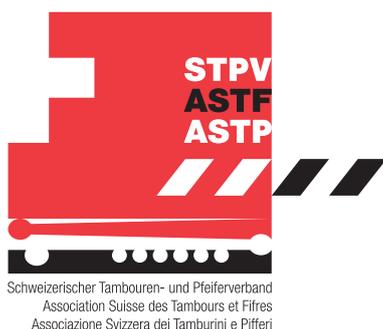
Eidgenössisches Departement des Innern EDI  
Bundesamt für Kultur BAK



Schweizerischer Tambouren- und Pfeiferverband  
Association Suisse des Tambours et Fifres  
Associazione Svizzera dei Tamburini e Pifferi

# TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour de la 64ème AD ASTF du 10 novembre 2018	3
Organes et commissions de l'ASTF 2016-2018	4
<i>Informations et rapports à l'ordre du jour</i>	5-29
4. Protocole de la 63ème AD 2016 de Bâle	5
5. Acceptation des rapports d'activités 2016-2018 du comité central	6-15
5.1. Rapport du président central ASTF	6
5.2. Rapport du chef de la commission des tambours	8
5.3. Rapport de la cheffe de la commission des instruments à vent	11
5.4. Rapport du responsable pour le domaine des affaires fédérales	12
5.5. Rapport du président de l'Union des vétérans	13
5.6. Rapport de la caissière centrale	14
6. Présentation du bilan financier et du compte d'exploitation 2016-2018	16
7. Approbation des rapports de la commission de vérification des affaires	19
10. Élections	21
10.2. Caissière centrale	21
10.4. Chef commission des compositions à vent	21
10.5. Commission de vérification des affaires (CVA)	21
12. Budget 2018-2019 et Plan 2019-2020	22
13. Décisions sur les propositions	23-29
13.1. Décision sur les modifications des statuts	23
13.2. Modifications du règlement de Fête et de Concours	24
13.3. Déterminer les limites supérieures, selon Art. 30, paragraphe	29



# ORDRE DU JOUR DE LA 64ÈME AD ASTF DU 10 NOVEMBRE 2018

1. Accueil
2. Hommage aux membres décédés
3. Désignation des scrutateurs
4. Protocole de la 63ème AD 2016 de Bâle
5. Acceptation des rapports d'activités 2016-2018 du comité central :
  - 5.1. du président central
  - 5.2. du chef de la commission des tambours
  - 5.3. de la cheffe de la commission des instruments à vent
  - 5.4. du responsable pour le domaine des affaires fédérales
  - 5.5. du président de l'Union des vétérans
  - 5.6. de la caissière centrale
6. Présentation du bilan financier et du compte d'exploitation 2016-2018
7. Acceptation des rapports de la commission de vérification des affaires :
  - 7.1. Acceptation du rapport de la commission de vérification des affaires des comptes annuels
  - 7.2. Rapport de la FFTF 2018 à Bulle
8. Fixation des cotisations des membres
9. Mutations
10. Élections
  - 10.1. du président central
  - 10.2. de la direction et du comité central
  - 10.3. du chef de la commission des tambours et du chef de la commission de classification des compositions tambours
  - 10.4. du chef de la commission des instruments à vent et du chef de la commission des compositions à vent
  - 10.5. de la commission de vérification des affaires
11. Programme d'activités 2018-2020
  - 11.1. du président central
  - 11.2. du chef de la commission des tambours
  - 11.3. du chef de la commission des instruments à vent
12. Budget 2018-2019 et Plan 2019-2020
13. Décisions sur les propositions
  - 13.1. Décision sur les modifications des statuts
  - 13.2. Modifications du règlement de Fête et de Concours
  - 13.3. Déterminer les limites supérieures, selon Art. 30, paragraphe
14. Désignations
  - 14.1. Désignation de la Fête fédérale des jeunes tambours et fifres en 2020
  - 14.2. Désignation de la Fête fédérale de tambours et fifres en 2022
  - 14.3. Désignation du lieu de la 65ème AD de l'ASTF en 2020
15. Honorariat
16. Divers

# ORGANES ET COMMISSIONS DE L'ASTF 2016-2018

## La direction

- Président central : Roman Lombriser, Flawil
- Vice-président : Daniel Gachet, Morlon
- Secrétaire central de langue allemande : Roland Kammermann, Bichelsee
- Caissière centrale et responsable «Shop» : Irene Ming, Stäfa
- Responsable domaine affaires fédérales : Heinz Büttler, Mümliswil
- Responsable communication : Philipp Müller, Spiez
- Secrétaire central de langue française : vacant
- Chef de la commission des tambours : Ivan Kym, Möhlin
- Chef de la commission des instruments à vent : Barbara Berli, Basel

## Présidents des fédérations régionales

- ZTPV : Simon Guggisberg, Oensingen
- OTV : Kurt Heim, Andwil
- URTF : Lionel Renaud, Carouge
- OWTPV : Marcel Theler, Ausserberg
- Chef Union des Vétérans : Erich Pürro, Weggis

## Commission des tambours

- Chef commission des tambours : Ivan Kym, Möhlin
- Secrétaire : Stephan Jentsch, Brig-Glis
- TK Obmann ZTPV : Andy Frei, Mümliswil
- TA Obmann OTV : Daniel Rogger, Dürnten
- Chef CT URTF : Grégoire Trincherini, Conthey
- TK Obmann OWTPV : Fredy Hutter, Brig Glis
- Membre : Rolf Liechti, Kirchberg
- Membre : Philipp Rütsche, Sursee
- Membre : Leo Künzle, Wil

## Commission des instruments à vent

- Chef commission des instruments à vent : Barbara Berli, Basel
- BK Obmann OWTPV : David Imseng, Raron
- BK Obmann OTV : Christian Krähenbühl, Wil
- BK Obmann ZTPV : Nicole Baumgartner, Lausen
- Chef CF URTF : Céline Renaud, Carouge
- Membre : Barbara Näf, Riehen
- Membre : Cathrin Balmelli-Cattelan, Basel

## Commissions de classification et des notes

- Chef commission de classification tambour : Alain Martin, Basel
- Chef commission des compositions à vent (ad interim) : Hansruedi Saegesser, Basel

## Office J+M

- Expert J+M : Urs Gehrig, Basel
- Expert J+M : Philipp Rütsche, Sursee
- Expert J+M : André Hauser, Näfels

## Camp de Juniors

- Direction du camp : Daniel Frey, Lenzburg (jusqu'en 2017)
- Direction du camp : Oli Fischer, Zürich (à partir de 2018)

## Commission de vérification des affaires

- Président : Ramon Grangé, Wil (OTV)
- Membres :
  - Jacques Emmenegger, Villars-sur-Glâne (UR)
  - Anita Gurtner, Thun (ZTPV)
  - Ephrem Heynen, Ausserberg (OWTPV)

## 4. PROTOCOLE DE LA 63ÈME AD 2016 DE BÂLE

Le protocole de l'assemblée des délégués de Bâle 2016 est rédigé dans un document séparé.



## 5. Acceptation des rapports d'activités 2016 - 2018 du comité central

### 5.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT CENTRAL ASTF

*Roman Lombriser, président central STPV-ASTF, août 2018*

En novembre 2016, le comité central nouvellement formé a été élu à la majorité pour prendre en charge la gestion de l'ASTF. Dans ce contexte, nous avons essayé, dans le cadre d'un travail d'équipe coopératif, de remplir les tâches définies dans les statuts aussi bien que possible, c'est-à-dire de manière compétente et engagée. Le travail le plus important à cet égard est le soutien et la supervision de la direction de l'association et des commissions musicales, de la gestion financière de l'association et des commissions, ainsi que de la sécurisation du soutien financier (en particulier par l'armée/DDPS et l'office fédéral de la culture). La direction de l'association, composée d'un cercle restreint du comité central, a quant à elle achevé le travail quotidien opérationnel.

A cet effet, trois réunions annuelles du CC, un atelier de stratégie de deux jours avec le CC, des réunions

régulières CT/CM (cf. les rapports suivants), ainsi que d'innombrables autres réunions dans différentes compositions ont eu lieu au terme de la période 2016-2018.

Personnellement, en collaboration avec notre vice-président et le Secrétaire central, j'ai pu représenter notre association dans diverses organisations, commissions ou événements - souvent lors de réunions à Berne ou à Zurich pendant les heures de travail habituelles. Quelques exemples :

- Bulle 2018 (Organisation de la fête, déroulement, médias, Radio/TV)
- Séances CT et CM
- DDPS/SAT (répartition du financement de la confédération pour les activités hors service de nos tambours, lien avec la musique militaire)
- Office fédéral de la culture (subventions)



- Jeunesse+Musique (formation, soutien financier aux sociétés, Workshops avec les sociétés)
- Conseil suisse de la musique CSM (représentation de l'ASTF envers la radio/télévision, initiative NoBillag, règlement sur le bruit)
- Culture Populaire Suisse (représentation de notre association au niveau fédéral, participation à l'OLMA 2019)
- Différentes discussions avec les sociétés concernant l'organisation d'une fête fédérale
- Visite des assemblées de délégués dans les régions
- Visite des concours des jeunes et concours régionaux
- Visite des événements organisés par l'association des vétérans

Même si le fardeau temporel de ces activités a parfois été une rude épreuve pour mes collègues CC et moi-même, les réunions et les discussions ont toujours été liées à des expériences d'apprentissage intéressantes, à des contacts agréables et à un respect mutuel, ainsi qu'à une même vision pour notre hobby commun.

Nous avons eu de nombreux événements au cours du dernier mandat, qui sont énumérés en détail dans les rapports de mes collègues CC (p. ex. JUCA, cours de formation, événements vétérans). Je suis particulièrement heureux (en tant que tambour) de voir le côté

instruments à vent de notre association prendre une nouvelle force, qui couvrira encore mieux nos intérêts à l'avenir. J'aimerais ici remercier tous les membres du comité central, des commissions musicales et particulièrement leurs deux responsables.

La FFTF à Bulle 2018 a été pour moi personnellement le point culminant absolu de mon premier mandat. Nous n'étions pas seulement en mesure d'atteindre une augmentation de la participation globale, mais ce fut pour moi aussi une grande satisfaction de profiter d'une véritable et grande fête ! Je tiens à remercier le CO et les représentants de l'ASTF d'avoir œuvré pour cette fête. Bien sûr, il y a certaines choses que nous pouvons améliorer la prochaine fois. N'oublions pas cependant, combien d'engagement et de dévouement une telle célébration exige de tous les côtés, mais aussi combien de satisfaction et de joie elle crée.

Nous devons également faire face à divers défis à l'avenir. L'objectif principal de la stratégie à long terme développée dans le CC est la promotion des jeunes talents ainsi que la mise sur pied d'événements attrayants pour le futur de l'ASTF.

Je tiens à remercier toute l'Association et ses membres pour leur soutien bienveillant et j'attends avec impatience (lors de l'élection correspondante) le prochain mandat avec mon équipe.



## 5.2. RAPPORT DU CHEF DE LA COMMISSION DES TAMBOURS

*Ivan Kym, responsable CT ASTF, Möhlin, août 2018*

La commission technique s'est réunie lors de 9 sessions au cours des 2 dernières années. La Commission de classification ainsi que le bureau J+M sont gérés en tant que sous-commissions. Ces commissions travaillent de manière indépendante. Les propositions de solutions ont été entièrement prises en charge ensuite par la commission technique.

Les thèmes suivants ont rythmé la période 2017-2018 pour la CT :

- Organisation J+M
- Nouvelle catégorie SoloDuo, inclus nouvelle taxation
- Camp des jeunes 2017
- 27ème fête fédérale à Bulle 2018
- Cours de jury et perfectionnement à Aarau et Berne

### SoloDuo

Nous vivons dans la mode du SoloDuo. J'en suis très heureux car cela montre que les efforts du passé récent

ont été utiles. La catégorie a été introduite avec succès à la fête du Haut-Valais à Guttet-Feschel en 2017 avec un grand nombre de participants. A Bulle également le nombre de participants montre que cette catégorie est appréciée et vivante. Le lien qui est fait entre tambours et fifres est unique et il encourage à développer la musicalité et l'interprétation - ce qui est à mon sens une évolution réjouissante.

### Camp des jeunes 2017

Sous la direction de Daniel Frey, le JUCA17 a été réalisé avec succès. Le Tschorren (Brünig) a été une fois de plus utilisé comme emplacement.

- 84 participants
- 16 directeurs musicaux
- 8 personnes dans l'équipe de coordination
- 9 personnes dans l'équipe de cuisine

Sous ma direction musicale, un programme de concert de 90 min. a été étudié. Celui-ci a été présenté à Appenzell, Fribourg, Naters et Wangen an der Aare.



Pour la première fois une chanson a été présentée, qui a d'abord rencontré un grand scepticisme, mais à la fin est devenu un point culminant !

Chaque matin, diane Suisse et française ainsi que la marche au drapeau. Tous les soirs la marche au drapeau et la retraite. Ce fut là des innovations qui ont beaucoup contribué au climat positif du camp. Sous la direction de René Regotz, l'équipe de cuisine a fait un excellent travail. Tous ensemble, les moniteurs, l'équipe de cuisine et les participants au camp ont pu représenter l'ASTF à la fête d'Unspunnen 2017, 4 semaines après le camp. Une expérience unique avec de nombreuses émotions positives.

Nous attendons avec impatience le JUCA 2019, du 19 au 28.07.2019 à Tschorren-Brünig. Nouveau responsable du camp : Oliver Fischer, Nouveau chef cuisine : Harry Brigger.

### 27ème fête fédérale des tambours et fifres - Bulle 2018

La fête a été un succès total du point de vue de la CT. Un concours très relevé avec un excellent niveau. La catégorie nouvellement introduite SoloDuo a été largement utilisée. La finale générationnelle avec les TV1, T2 et T1J a attiré de nombreux spectateurs. Mes remerciements vont surtout au CO sur le site. Il a fait un excellent travail. Avec l'inclusion du SoloDuo, la capacité d'ajout de catégorie sur un week-end est maintenant épuisée «il n'y a plus de place».

### Bureau J+M

Depuis le lancement du programme Jeunesse + Musique en août 2016, l'ASTF a été incluse dans un échange animé avec l'Office fédéral de la culture (OFC) et la Res Publica Consulting (RPC), l'agence d'exécution. Le bureau J+M est dirigé par Urs Gehrig, André Hauser et Philipp Rüttsche. Au 30.06.2018, 29 moniteurs ASTF ont été certifiés J+M. Un atelier avec plus de 40 participants a eu lieu à Berne en janvier 2018. Les rapports d'expérience des institutions montrent clairement que le programme est utilisé non seulement comme une injection financière, mais également comme une aide au démarrage pour des projets innovants.

Depuis avril 2017, les premiers camps et cours qui sont organisés sont soutenus par J+M. L'OTV, la ZTPV et l'ASTF ont déjà bénéficié de l'argent. Malheureusement, de loin toutes les sociétés ne se sont pas encore intéressées au programme. Le Bureau souhaite donc que les sections ASTF se motivent et inscrivent leurs dirigeants pour la formation J+M.

### Commission de classification

La commission a classé en 2017 48 nouvelles compositions. La classification 2018 n'est pas encore arrêtée au moment d'écrire ce rapport. Le nouveau site internet dédié aux classifications est en place ([www.klalom.ch](http://www.klalom.ch)), un grand merci à Alain Martin. Ce nouveau site simplifie grandement le travail de la commission. La commission a vécu un changement de génération. Voici la nouvelle composition :

- Alain Martin, Chef Klalom, ASTF
- Daniel Nellen, OWTPV,
- Dylan Puser, OTV,
- Stefan Stempfel, URTF
- Remo Betschart, ZTPV

### Formation de jury

La commission musicale ASTF a mis sur pied 4 stages de formation continue les deux dernières années. Le passage de 2 à 4 cours a montré un grand succès. Il est fort possible que cette forme soit poursuivie. Plus de temps et plus de travail de détails permettent de s'améliorer dans la pratique. Les feedbacks constructifs permettent aux jurys de s'améliorer. Ils ne doivent pas se soustraire à cette formation qui est importante pour rester à la pointe. Cela nécessite beaucoup de travail mais rend ce rôle encore plus intéressant.

### Collaboration avec le centre de compétence de la musique militaire

Le nombre minimal de candidats tambours à la musique militaire est un problème que nous devons résoudre ensemble. L'ASTF comme organisme de formation est appelé à montrer aux jeunes les avantages d'une



école de recrues de tambours. La génération Y veut savoir pourquoi ils devraient s'y investir et la musique militaire doit rester attrayante dans son offre pour les tambours et permettre une formation qui renforcera nos sociétés.

L'histoire entre l'ASTF et la musique militaire a toujours été un succès. L'engagement de notre président Roman Lombriser comme directeur des tambours de la fanfare d'armée est une preuve de ce grand respect mutuel.

### Conclusion

Mes deux premières années en tant que responsable CT ASTF étaient très intéressantes et éducatives. J'ai beaucoup de plaisir dans cette activité où je peux activement faire quelque chose pour nos tambours en Suisse.

Un grand Merci à la CF. Sous la direction de Barbara Berli, elle s'est réformée et a travaillé de concert avec les tambours. Nous avons travaillé ensemble mais avons également harmonisé plusieurs points. Le tambour et le fifre est un atout culturel de notre pays. Nous cultivons tous notre hobby d'une grande pulsion intérieure, de passion, d'amour pour cette cause. Je ressens cette force vitale pour nos instruments dans tout le pays et cela rend mon travail de responsable CT d'autant plus intéressant et beau.

Nous, en tant que CT ASTF, nous sommes les compagnons, les organisateurs, les ouvreurs de porte, ou tout simplement les créateurs de nouvelles émotions. Des émotions qui maintiennent notre amour pour le tambour vivant.



## 5.3. RAPPORT DE LA CHEFFE DE LA COMMISSION DES INSTRUMENTS À VENT

*Barbara Berli, Chef de la Commission des Instruments à Vent STPV-ASTF, Bâle, août 2018*

La Commission des Instruments à vent s'est réunie trois fois par an à Berne. En outre, la chef, quand cela lui était possible, a participé également aux réunions de la Commission Technique des Tambours à Olten. En octobre 2018 eut lieu une réunion commune aux deux commissions.

### Formation complémentaire et apprentissage des Jurys

Formation complémentaire des jurys : Les journées de formation pour les jurés des piccolo bâlois ont eu lieu au début du mois de mai et à la fin du mois d'octobre. Dès octobre 2017, ces journées ont eu lieu à Berne, dans la Caserne, où les jurés des Tambours se sont également réunis. Les journées de formation complémentaire des jurés du Natwärisch ont eu lieu en avril, mai et juin à Visp (Viège). Au début du mois de mai de cette année, les jurés de tous les instruments se sont rencontrés à Berne dans le cadre d'une journée commune de formation complémentaire. En plus des journées habituelles de formation complémentaire, le président de la CT et/ou la chef de la CF ont dirigé des ateliers sur le thème 'SoloDuo' dans trois associations régionales.

Formation du Jury : En début d'année 2018, 7 élèves du cours de base du jury de piccolo bâlois ont fait leur classe et réussi les examens. Walter Zandona et Barbara Freiermuth ont dirigé ce cours. Dans la section des natwärisch, sous la direction de Martin Berchtold et David Imseng, 5 nouveaux jurés ont pu être formés et dans le jury de clairon, Simon Ziegler a succédé au regretté Konrad Neuweiler. Gerhard Heuberger et Christian Sutter ont pris en charge la formation de Simon. Un grand et chaleureux merci à tous les formateurs !

### Camp des juniors 2017

Lors du JuCa de l'année dernière, du côté des fifres, 22 jeunes (12 piccolos bâlois et 10 natwärisch) ont participé. Seuls 2 joueurs de la Suisse Romande ont été enthousiasmés par le camp (voir le rapport du président de la CT). Du côté des vents, et à tous les niveaux, il est plus urgent que jamais d'agir, ce que fait désormais la CF dans le détail.

### Bibliothèque musicale

Jean-Philippe Roulet a donné sa démission en août 2017. Un grand merci pour son long investissement.

Barbara Berli a repris en interim cette tâche et au 1.1.2018, Hansruedi Sägesesser s'est mis à disposition. Ces deux dernières années, 61 pièces pour fifres anciens (nouvelles et retranscrites), 16 marches pour piccolo bâlois et une pièce pour clairon ont été inscrites au catalogue des compositions pour instruments à vent de l'ASTF. Toute la bibliothèque musicale a été entièrement revue et corrigée, et est maintenant numérisée et à jour; pour cela un immense merci à Hansruedi Sägesesser. La date limite des envois pour de nouvelles marches/pièces (piccolo bâlois, fifres anciens et clairons) a été repoussée et fixée au 30 novembre 2018. Dans le catalogue de compositions pour natwärisch, ces deux dernières années, 36 nouvelles pièces ont été inscrites - la date limite d'envoi reste inchangée.

### Jeunesse et Musique

Jusqu'ici, pour les instruments à vent, il y a dans l'association 3 formateurs (2 piccolo et 1 natwärisch). À l'avenir, Christian Sutter et Katja Gugler agiront en tant qu'experts pour le programme et par là-même compléteront de manière très compétente l'équipe J+M de l'ASTF.

### ETPF à Bulle

La fête à Bulle a été un grand succès et s'est déroulée pratiquement sans aucune difficulté. Les instruments à vent ont mis à disposition 31 jurés, dont 15 jurés de piccolos bâlois, 13 de natwärisch et 3 de clairon. À ceux-ci, se sont ajoutés 2 participants au cours de base de jury de piccolo bâlois, en tant que 'jurés de l'ombre'. Un grand et chaleureux merci à vous tous !

### Merci

Je voudrais profiter de cette opportunité pour remercier la CF, la CT et le CC de l'ASTF pour cette collaboration agréable et productive. Merci aussi à Markus Estermann et Willi Dill pour leur soutien général - en particulier à mes débuts. Pendant ces 2 années de service, j'ai beaucoup appris et c'est avec optimisme que j'appréhende ainsi les projets à venir. Nous sommes sur le bon chemin; mettre les instrumentistes des vents sur les rails et les amener à se perfectionner demandent de l'énergie, mais cela procure également beaucoup de plaisir.

## 5.4. RAPPORT DU RESPONSABLE POUR LE DOMAINE DES AFFAIRES FÉDÉRALES

*Heinz Büttler, chef des affaires fédérales DDPS*

Les tambours de l'ASTF promeuvent activement la relève pour la musique militaire et effectuent les cours correspondants et les camps pour le compte du centre de compétence pour la musique militaire. Cette formation est destinée à permettre aux jeunes de se préparer de manière optimale à l'examen d'entrée dans la musique militaire. Il comprend notamment l'apprentissage instrumental et musical. En outre, la formation et la formation continue sont également offertes aux moniteurs et aux experts.

Pour cette raison, la section des activités paramilitaires et de la formation (SAT) participe au sein du commandement de l'armée aux frais engagés pour l'éducation et la formation militaire. La très bonne et étroite collaboration avec le centre de compétence de la musique militaire et le SAT assure l'utilisation optimale des fonds disponibles. Il en résulte un versement

annuel à l'ASTF d'en moyenne CHF 35 000.-. Ce soutien financier est transmis en majorité aux associations régionales, une clé de distribution correspondante prenant en compte les différentes activités réalisées. De plus, l'armée soutient l'ASTF dans les domaines suivants :

- Rabais pour les voyages en train (carte bleue)
- Prêt d'instruments et de matériel militaire spécifique
- Fourniture d'infrastructures pour les camps et les localités de formation
- Support avec du matériel d'information du DDPS

Je voudrais remercier tous les partenaires militaires pour leur grande compréhension et leur coopération constructive, orientée solution et la très bonne communication.



## 5.5. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES VÉTÉRANS ASTF

Erich Pürro, Président UV ASTF, Août 2018

- Durant la période rapportée 2016-2018, le comité de l'Union des Vétérans ASTF était composé comme suit :

- Président Erich Pürro, Weggis
- Secrétaire Pascal Grezet, St-Aubin-Sauges NE
- Caissier Andreas Friedli, Aarwangen
- Vérificateur Erwin Bachofer, Buttisholz
- Vérificateur Stephan T. Münch, Bâle (jusqu'au début 2017)
- Vérificateur Jürg Dreher, Riehen (dès le printemps 2017)

### 56<sup>ème</sup> assemblée de l'Union des Vétérans ASTF à Bâle

- Samedi 6 mai 2017, assemblée dans le caveau de la clique Stainlemer Alti Garde, en soirée souper à l'Hôtel Merian
- Dimanche 7 mai 2017, navigation sur le Rhin avec le MS Baslerdybli

### 57<sup>ème</sup> assemblée de l'Union des Vétérans ASTF à Bulle

- Samedi 21 avril 2018 assemblée au Restaurant du Cheval Blanc

### Honorariat des vétérans

	Nominations de vétérans	30 ans	40 ans	50 ans	60 ans
<b>2017 :</b>					
Nyon	10	9	5		
Guttet-Feschel	23	26	7	4	1
Wädenswil	13	5	2	1	
Lenzburg	18	13	3	2	
<b>2018 :</b>					
Avry/Rosé	8	5			
Wil	6		1	2	
Saas-Balen	22	33	12	3	2
Arth	41	27	8	2	

**Nous remercions toutes les sociétés et les responsables pour l'annonce dans les délais impartis de leurs membres de longue date!**

### Effectif des membres

507

### Nous prenons congé

Le 5 août 2017, Stephan T. Münch, de Bâle nous a quitté pour toujours. Stephan fut vérificateur des comptes de l'UV ASTF de 2007 à 2017

Le 24 janvier 2018 René Walz, de Frauenfeld nous a quitté à jamais. René a rendu de très grands services à l'ASTF. Il fut président de l'UV ASTF de 1992 à 2007 et président d'honneur de notre Union des Vétérans depuis 2007.



## 5.6. RAPPORT DE LA CAISSIÈRE CENTRALE

Irene Ming, Caissière centrale ASTF, août 2018

Au cours de l'exercice 2016/17, nous avons enregistré un revenu total de CHF 95'997,15. Ce montant comprend les cotisations des membres, les contributions de l'Office fédéral de la défense (pour la formation prémilitaire et hors service, qui est redistribuée aux sociétés par l'intermédiaire des associations régionales) et les recettes de la boutique en ligne. Il convient de mentionner en particulier l'Assemblée des délégués, dont l'impact a été encore plus important cette année que d'habitude. La Zunft safran n'était pas nécessairement bon marché, mais donnait à l'AD un cadre très digne et unique. Un grand merci à la ZTPV et au Swiss Junior Drum Show, qui ont sponsorisé l'apéritif. Les coûts pour le comité central, la direction de l'association et les commissions musicales ont été inférieurs aux prévisions budgétaires. Parmi les événements spéciaux de cette année, le 1er Symposium international du tambour, organisé sous le patronage de l'ASTF par Markus Estermann, Martial Gumy et Lionel Renaud. Cet événement très impressionnant s'est terminé avec un gain de CHF 2'923.92, qui sera utilisé pour participer au Symposium 2018 en France. Sur le compte Relations publiques (compte 6610) le jour des tambours, cornemuseurs et claironistes à l'Olma a été réservé. L'exercice s'est clôturé avec une perte de CHF 10'219,26 et des fonds propres de CHF 95'698,56.

Note au bilan : la contribution fédérale pour les activités hors service et quelques factures de la boutique en ligne sont inscrites dans les comptes débiteurs. Les contributions des participants déjà reçues du camp des jeunes ont été reportées sur le compte de revenu différé, la réception de la première tranche de la contribution de l'OFC et la distribution des fonds du DDPS aux associations régionales.

Note sur les contributions de l'OFC : l'Office fédérale de la culture OFC soutient notre association depuis la mi-2017 avec une contribution annuelle d'environ 44'000 francs pour les quatre prochaines années dans le cadre de son programme «Soutien aux organisations laïques culturellement actives (KUOR)», couplée à un accord de performance annuel qui inclut des objectifs stratégiques et opérationnels détaillés. Ceux-ci sont définis et revus lors de discussions semestrielles avec les responsables OFC et sont adaptés aux activités actuelles de l'association (tâches de gestion générale du comité et des commissions, informatique et bases de données, relations publiques, communication).

Au cours de l'exercice 2017/18, nous avons eu des recettes totales de CHF 228'067.74. Outre les recettes



déjà mentionnées ci-dessus, la contribution au fonctionnement de l'Office fédéral de la culture et les recettes du camp junior 2017 ont également été ajoutées. Les dépenses totales se sont élevées à CHF 224'290.74. Le Conseil d'administration et la direction de l'Association sont restés en dessous du budget. Les Commissions Musicales ont fait un atterrissage budgétaire de précision. Dans la boutique en ligne, nous avons pu ajouter le nouveau livre «Trommelkompositionen Band 7» à notre collection existante. Les frais pour ce livre ont été comptabilisés au compte 4500 «Production de matériel didactique». Nous avons été soutenus dans ce projet par la Fondation Suisa, qui a fait une belle contribution aux coûts. Compte 4800 «Projets de développement pour la promotion de la culture OFC» enregistre les projets qui correspondent aux objectifs et stratégies discutées avec l'Office fédéral de la culture. Les projets en cours et prévus cette année sont le renouvellement de l'infrastructure informatique et de la page internet d'accueil (non encore facturée, donc compte de provision 2330) et un atelier sur J+M. Le camp junior 2017 s'est terminé avec une perte de CHF 8'958.96. Daniel Frey et Ivan Kym avaient organisé un camp «full speed» pour promouvoir les futurs camps. La perte a été imputée au Fonds de développement

de la jeunesse. Le camp a été soutenu par la Basel Tattoo Charity, l'association des vétérans de la ASTF, par Jeunesse+Musique et divers dons de responsables de cours et de compositeurs, qui ont fait don de leur rémunération à la promotion de la jeunesse. Les coûts du stand STPV à la fête d'Unspunnen (supervisé par TV Matten) ont été comptabilisés sur le compte de relations publiques (compte 6610). Une provision a été constituée sur le compte 6901 pour la prochaine AD. Nous voulons ainsi répartir les dépenses d'une assemblée des délégués sur deux ans. L'exercice 2017/18 s'est clôturé avec un bénéfice de CHF 3'777.00 et des fonds propres de CHF 85'479.30.

Note au bilan : la contribution du DDPS SAT, certains débiteurs du shop et la contribution de la Fondation Suisa sont comptabilisés dans les créances. L'affectation des fonds du DDPS aux associations régionales, la provision pour l'AD 2018 et une tranche supplémentaire d'une contribution OFC déjà reçue sont reportées dans le compte de passif transitoire.

Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à [irene.ming@stpv-astf.ch](mailto:irene.ming@stpv-astf.ch) avant l'AD. Merci beaucoup !



## 6. PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER ET DU COMPTE D'EXPLOITATION 2016-2018

per 30.06.2017 et 30.06.2018

Vérifier le 18.11.2017 et 25.08.2018 par la CVA

Compte	Désignation	30.06.15	30.06.16	30.06.17	30.06.18	Budget 01.07.18-30.06.19	Plan 01.07.19-30.06.20
	<b>Actifs</b>	<b>166'421.06</b>	<b>159'310.76</b>	<b>174'687.86</b>	<b>225'807.47</b>		
	<b>Fonds de roulement</b>	<b>133'419.06</b>	<b>121'308.76</b>	<b>142'685.86</b>	<b>198'805.47</b>		
	<b>Banques</b>	<b>112'953.01</b>	<b>104'895.56</b>	<b>128'148.01</b>	<b>174'215.77</b>		
1000	Caisse	0.00	0.00	0.00	0.00		
1010	UBS Compte principal 1840 J	25'151.71	42'781.99	41'608.05	82'250.87		
1011	UBS Compte Shop 1841 U	60'493.91	49'481.46	68'492.58	87'884.08		
1013	UBS Compte JuCa 1843 V	26'775.79	12'095.21	17'505.13	3'533.17		
1020	Post Compte garantie 2340329511	531.60	536.90	542.25	547.65		
	<b>Titres</b>	<b>19'087.30</b>	<b>15'753.20</b>	<b>13'267.85</b>	<b>22'021.70</b>		
1100	Débiteurs	19'087.30	15'753.20	13'267.85	22'021.70		
	<b>Revenus différés</b>	<b>1'378.75</b>	<b>660.00</b>	<b>1'270.00</b>	<b>2'568.00</b>		
1350	Revenus différés	1'378.75	660.00	1'270.00	2'568.00		
	<b>Biens</b>	<b>33'002.00</b>	<b>38'002.00</b>	<b>32'002.00</b>	<b>27'002.00</b>		
	<b>Immobilisations</b>	<b>33'002.00</b>	<b>38'002.00</b>	<b>32'002.00</b>	<b>27'002.00</b>		
1500	Ancienne bannières AST	1.00	1.00	1.00	1.00		
1501	Nouvelle bannière ASTF	1.00	1.00	1.00	1.00		
1200	Moyens didactiques	33'000.00	38'000.00	32'000.00	27'000.00		
	<b>Passifs</b>	<b>166'421.06</b>	<b>159'310.76</b>	<b>174'687.86</b>	<b>225'807.47</b>		
	<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>47'418.90</b>	<b>33'612.20</b>	<b>59'208.56</b>	<b>114'851.17</b>		
	<b>Obligations à court terme</b>	<b>2'840.20</b>	<b>682.20</b>	<b>1'850.25</b>	<b>8'351.70</b>		
2011	Créditeurs	2'840.20	682.20	1'850.25	8'351.70		
	<b>Délimitation passive du compte</b>	<b>44'578.70</b>	<b>32'930.00</b>	<b>57'358.31</b>	<b>106'499.47</b>		
2300	Passifs de régularisation	44'578.70	32'930.00	57'358.31	66'499.47		
2330	Provisions pour projets OFC en cours	0.00	0.00	0.00	40'000.00		
	<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>30'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>21'700.00</b>		
	<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>30'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>21'700.00</b>		
2400	Fonds pour la promotion des jeunes	30'000.00	30'000.00	30'000.00	21'700.00		
	<b>Fonds propres</b>	<b>51'735.51</b>	<b>87'357.21</b>	<b>89'002.16</b>	<b>95'698.56</b>		
	<b>Capital</b>	<b>51'735.51</b>	<b>87'357.21</b>	<b>89'002.16</b>	<b>95'698.56</b>		
2800	Fortune de l'association	51'735.51	87'357.21	89'002.16	95'698.56		
	<b>Réserve</b>	<b>35'621.70</b>	<b>1'644.95</b>	<b>6'696.40</b>	<b>-10'219.26</b>		
2991	Gain/perte annuelle	35'621.70	1'644.95	6'696.40	-10'219.26		
	<b>Perte et profits</b>	<b>1'644.95</b>	<b>6'696.40</b>	<b>-10'219.26</b>	<b>3'777.00</b>		

Compte	Désignation	30.06.15	30.06.16	30.06.17	30.06.18	Budget	Plan
						01.07.18-30.06.19	01.07.19-30.06.20
	<b>Produits</b>	<b>105'457.70</b>	<b>169'608.27</b>	<b>95'997.15</b>	<b>228'067.74</b>	<b>168'660.00</b>	<b>208'500.00</b>
	<b>Produits de prestations</b>	<b>76'010.3</b>	<b>71'669.2</b>	<b>70'567.85</b>	<b>128'260.50</b>	<b>115'200.0</b>	<b>115'400.0</b>
	<b>Produits des membres</b>	<b>37'083.00</b>	<b>37'170.00</b>	<b>36'160.00</b>	<b>35'945.00</b>	<b>36'000.00</b>	<b>36'000.00</b>
3000	Cotisations de membres	20'495.00	20'250.00	19'600.00	19'625.00	20'000.00	20'000.00
3010	SUISA contributions des sections	16'588.00	16'920.00	16'560.00	16'320.00	16'000.00	16'000.00
	<b>Produits de formation</b>	<b>38'927.30</b>	<b>34'499.20</b>	<b>34'407.85</b>	<b>47'315.50</b>	<b>35'100.00</b>	<b>35'300.00</b>
3020	Formation hors service	16'007.30	14'499.20	12'687.85	17'155.50	13'000.00	14'000.00
3021	Formation avant service	20'120.00	20'000.00	21'720.00	28'750.00	20'000.00	21'000.00
3022	Formation des nouveaux jurys	2'800.00	0.00	0.00	850.00	1'800.00	0.00
3023	Charges classification				560.00	300.00	300.00
	<b>Contribution d'exploitation OFC</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>45'000.00</b>	<b>44'100.00</b>	<b>44'100.00</b>
3025	Contribution d'exploitation OFC	0.00	0.00	0.00	45'000.00	44'100.00	44'100.00
	<b>Produits commerciaux</b>	<b>28'167.85</b>	<b>32'790.52</b>	<b>25'329.30</b>	<b>32'156.24</b>	<b>28'100.00</b>	<b>28'100.00</b>
	<b>Produits shop</b>	<b>28'167.85</b>	<b>32'790.52</b>	<b>25'329.30</b>	<b>32'156.24</b>	<b>28'100.00</b>	<b>28'100.00</b>
3200	Méthodes Tambours	16'797.70	23'916.10	17'854.05	19'733.90	17'700.00	17'700.00
3202	Livres de compositions	8'635.40	3'525.80	4'920.20	8'969.80	6'800.00	6'800.00
3222	Manuel Défilé Suisse	260.40	202.40	96.30	252.30	400.00	400.00
3211	Méthodes Fifies	135.00	459.00	270.00	135.00	300.00	300.00
3230	Livret de sociétaire	565.00	1'175.00	145.00	1'415.00	1'000.00	1'000.00
3271	Gardes suisses pour fifres et tambours	0.00	1'678.00	640.75	175.50	500.00	500.00
3240	DVD, CD, PIN	212.50	180.00	135.00	115.00	200.00	200.00
3610	Frais de ports et d'expédition	1'561.85	1'654.22	1'268.00	1'359.74	1'200.00	1'200.00
	<b>Produits de Fêtes fédérales</b>	<b>1'279.55</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25'360.00</b>	<b>0.00</b>
	<b>Fêtes fédérales</b>	<b>1'279.55</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>25'360.00</b>	<b>0.00</b>
3404	FFTF Frauenfeld 2014	1'279.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3400	FFTF Bulle 2018 (28.06.-01.07.2018)	0.00	0.00	0.00	0.00	25'360.00	0.00
	<b>Autres produits</b>	<b>0.00</b>	<b>65'148.55</b>	<b>100.00</b>	<b>67'651.00</b>	<b>0.00</b>	<b>65'000.00</b>
	<b>Produits Camp juniors</b>	<b>0.00</b>	<b>65'148.55</b>	<b>100.00</b>	<b>67'651.00</b>	<b>0.00</b>	<b>65'000.00</b>
3920	Produits camp juniors	0.00	65'148.55	100.00	65'151.00	0.00	65'000.00
3921	Ensemble JUCA	0.00	0.00	0.00	2'500.00	0.00	0.00
	<b>Dépenses</b>	<b>103'812.75</b>	<b>162'911.87</b>	<b>106'216.41</b>	<b>224'290.74</b>	<b>157'500.00</b>	<b>209'700.00</b>
	<b>Dépenses de l'association</b>	<b>94'498.61</b>	<b>167'766.71</b>	<b>98'746.41</b>	<b>217'299.62</b>	<b>165'350.00</b>	<b>203'550.00</b>
	<b>Assemblée des délégués</b>	<b>9'942.60</b>	<b>0.00</b>	<b>17'123.05</b>	<b>5'000.00</b>	<b>4'800.00</b>	<b>5'000.00</b>
4000	Publications	2'525.35	0.00	4'504.65	0.00	3'000.00	0.00
4010	Equipment de traduction simultanée	3'039.75	0.00	2'855.50	0.00	3'000.00	0.00
4020	Location des infrastructures	740.00	0.00	500.00	0.00	500.00	0.00
4021	Dépenses du comité central	1'880.70	0.00	1'226.50	0.00	1'500.00	0.00
4030	Dépenses invités	1'440.00	0.00	7'834.00	0.00	1'500.00	0.00
4031	Dons, cadeaux	115.80	0.00	0.00	0.00	100.00	0.00
4040	AD en général (coûts de transports)	201.00	0.00	202.40	0.00	200.00	0.00
4041	Provisions pour l'AD				5'000.00	-5'000.00	5'000.00
	<b>Comité central</b>	<b>6'072.60</b>	<b>8'535.00</b>	<b>5'579.85</b>	<b>4'902.10</b>	<b>7'000.00</b>	<b>7'000.00</b>
4100	Séances	3'426.20	3'643.60	2'761.45	3'067.80	4'000.00	4'000.00
4120	Dépenses diverses	287.10	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4190	Transports, ravitaillement, hébergement	2'359.30	4'891.40	2'818.40	1'834.30	3'000.00	3'000.00
	<b>Direction</b>	<b>2'062.90</b>	<b>5'693.50</b>	<b>3'095.00</b>	<b>3'743.20</b>	<b>4'850.00</b>	<b>4'850.00</b>
4200	Séances	399.90	2'369.10	474.60	1'075.90	1'000.00	1'000.00
4210	Matériel de bureau, frais de port	888.10	1'074.90	457.50	518.60	1'300.00	1'300.00
4212	Journaux, abonnements	487.90	727.00	437.00	218.40	250.00	250.00
4220	Dépenses diverses	0.00	300.00	345.60	100.00	0.00	0.00
4290	Transports, ravitaillement, hébergement	287.00	1'222.50	1'380.30	1'830.30	2'300.00	2'300.00

Compte	Désignation	30.06.15	30.06.16	30.06.17	30.06.18	Budget	Plan
						01.07.18-30.06.19	01.07.19-30.06.20
	<b>Commissions musicales</b>						
4300	Séances	1'264.85	1'729.20	2'606.80	3'099.00	3'500.00	3'500.00
4310	Matériel de bureau, frais de port	0.00	0.00	0.00	40.00	600.00	600.00
4320	Coûts de formation jurys	3'936.70	842.30	0.00	2'991.90	3'500.00	1'500.00
4323	Cours jury de concours, software concours	5'628.00	7'496.65	9'542.25	11'141.25	11'900.00	11'200.00
4324	Commission de classification	500.00	652.40	970.25	316.10	1'000.00	1'000.00
4390	Transports, ravitaillement, hébergement	1'261.55	670.80	2'042.70	3'032.60	2'500.00	2'500.00
	<b>Médailles / Insignes / Présents</b>	<b>6'528.15</b>	<b>1'938.40</b>	<b>4'544.95</b>	<b>2'438.70</b>	<b>6'100.00</b>	<b>2'600.00</b>
4400	Médailles de vétérans	1'517.35	1'938.40	704.95	2'438.70	2'500.00	2'500.00
4410	Insignes	3'486.15	0.00	3'480.00	0.00	3'500.00	0.00
4420	Présents	1'524.65	0.00	360.00	0.00	100.00	100.00
	<b>Shop</b>	<b>7'475.70</b>	<b>24'956.30</b>	<b>7'488.40</b>	<b>15'151.65</b>	<b>25'700.00</b>	<b>7'700.00</b>
4500	Production de moyens didactiques	0.00	19'507.50	973.75	9'330.80	17'000.00	0.00
4510	Achats de moyens didactiques et CD/DVD	2'502.00	633.50	1'320.20	324.00	2'000.00	2'000.00
4520	Dépenses d'administration	2'400.00	2'400.00	2'400.00	2'400.00	2'400.00	2'400.00
4521	Assurance	819.00	767.20	767.20	797.20	800.00	800.00
4522	Frais d'entrepôt	0.00	0.00	720.00	720.00	700.00	700.00
4530	Emballage	379.70	26.70	334.85	187.65	500.00	500.00
4531	Frais de ports et d'expédition	1'375.00	1'297.40	972.40	1'340.50	1'300.00	1'300.00
4532	Dépenses diverses	0.00	324.00	0.00	51.50	1'000.00	0.00
	<b>ASA et Internet</b>	<b>4'559.25</b>	<b>3'395.58</b>	<b>3'940.32</b>	<b>3'464.96</b>	<b>4'500.00</b>	<b>4'500.00</b>
4600	Dépenses ASA	2'332.80	962.30	1'490.40	907.20	2'000.00	2'000.00
4610	Dépenses Internet	421.20	600.00	421.20	421.20	500.00	500.00
4611	Coûts Internet et frais de licences software	1'805.25	1'833.28	2'028.72	2'136.56	2'000.00	2'000.00
	<b>Redevances, cotisations ASTF, taxes</b>	<b>18'908.20</b>	<b>18'304.10</b>	<b>18'214.10</b>	<b>17'907.60</b>	<b>18'500.00</b>	<b>18'500.00</b>
4700	SUISA	16'318.20	16'204.10	16'204.10	15'747.60	16'000.00	16'000.00
4710	Affiliation de l'ASTF	2'590.00	2'100.00	2'010.00	2'160.00	2'500.00	2'500.00
	<b>Projets</b>	<b>0.00</b>	<b>5'779.60</b>	<b>0.00</b>	<b>43'777.05</b>	<b>45'900.00</b>	<b>43'100.00</b>
4800	Projets de développement OFC	0.00	0.00	0.00	41'108.35	43'100.00	43'100.00
4810	Workshop ASTF	0.00	2'779.60	0.00	1'489.70	2'800.00	0.00
4820	Ensemble des Jeunes (Juca an Unspunnen)	0.00	0.00	0.00	1'179.00	0.00	0.00
4830	Symposium	0.00	3'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>FFJTF, Juca, Formation avant/hors services</b>	<b>26'358.11</b>	<b>87'772.88</b>	<b>23'598.74</b>	<b>100'293.51</b>	<b>25'000.00</b>	<b>90'000.00</b>
4900	Contributions avant service SAM	15'380.06	15'700.00	16'501.47	26'262.65	16'000.00	16'000.00
4910	Contributions hors service SAT	10'978.05	9'500.00	6'812.27	8'920.90	9'000.00	9'000.00
4920	Camp des juniors	0.00	62'572.88	285.00	65'109.96	0.00	65'000.00
	<b>Autres dépenses</b>	<b>2'309.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'343.30</b>	<b>1'887.30</b>	<b>1'000.00</b>	<b>1'000.00</b>
	<b>Dépenses divers</b>	<b>2'309.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
6400	Dépenses divers	2'309.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	<b>Publicité</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>1'343.30</b>	<b>1'887.30</b>	<b>1'000.00</b>	<b>1'000.00</b>
6610	Travaux de publication	0.00	0.00	1'343.30	1'887.30	1'000.00	1'000.00
	<b>Comptes financières</b>	<b>5.14</b>	<b>-19'362.34</b>	<b>126.70</b>	<b>-9'196.18</b>	<b>-16'850.00</b>	<b>150.00</b>
	<b>Dépenses financières</b>	<b>24.89</b>	<b>151.91</b>	<b>132.05</b>	<b>109.22</b>	<b>150.00</b>	<b>150.00</b>
6840	Frais bancaires	24.89	151.91	132.05	109.22	150.00	150.00
	<b>Produits financières</b>	<b>19.75</b>	<b>19'514.25</b>	<b>5.35</b>	<b>9'305.40</b>	<b>17'000.00</b>	<b>0.00</b>
6850	Produits des intérêts	19.75	6.75	5.35	5.40	0.00	0.00
6860	Dépenses actives shop	0.00	19'507.50	0.00	9'300.00	17'000.00	0.00
	<b>Amortissements provisions</b>	<b>7'000.00</b>	<b>14'507.50</b>	<b>6'000.00</b>	<b>14'300.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>5'000.00</b>
	<b>Amortissements / provisions</b>	<b>7'000.00</b>	<b>14'507.50</b>	<b>6'000.00</b>	<b>14'300.00</b>	<b>8'000.00</b>	<b>5'000.00</b>
6900	Amortissements	7'000.00	14'507.50	6'000.00	14'300.00	8'000.00	5'000.00
	<b>Compte pertes et profits</b>						
	<b>Pertes et profits</b>	<b>1'644.95</b>	<b>6'696.40</b>	<b>-10'219.26</b>	<b>3'777.00</b>	<b>11'160.00</b>	<b>-1'200.00</b>

## 7. RAPPORTS DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES AFFAIRES

### Commission de vérification des affaires

À l'Assemblée des délégués de l'association suisse des tambours et fifres :

En tant que commission de vérification des affaires, nous avons vérifié la tenue des livres et la comptabilité annuelle (bilan, compte d'exploitation et annexes) de l'association suisse des Tambours et Fifres (ASTF) pour l'exercice échéant au 30 juin 2017 et 30 juin 2018.

Le comité se charge de la comptabilité annuelle, tandis que nous procédons au contrôle et à l'évaluation de celle-ci. Nous confirmons avoir les aptitudes et l'indépendance requises pour assumer cette tâche. La CVA vérifie le budget prévisionnel de l'association du début de l'année financière à l'assemblée des délégués et fait une recommandation de vote sur le budget et la planification financière. L'approbation du budget pour la deuxième année financière durant laquelle aucune assemblée des délégués n'est tenue, relève de la compétence exclusive de la CVA.

Notre vérification a été effectuée selon les principes suisses de la profession, stipulant qu'un contrôle doit être planifié et réalisé de manière à dépister avec

toute la sécurité voulue les éventuelles erreurs comptables. Nous avons inspecté les postes et les données de la comptabilité annuelle au moyen d'analyses et de relevés sporadiques. Par ailleurs, nous nous sommes assurés que les principes de reddition des comptes, ainsi que d'une manière globale, la présentation de la comptabilité annuelle ont été respectés. Notre vérification consiste en une base suffisante, afin de constituer un jugement adéquat.

Suivant notre appréciation, la tenue des livres de la comptabilité annuelle est conforme à la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'accepter les comptes annuels tels que présentés et de donner décharge au caissier central et à son comité.

Olten, le 18 novembre 2017 et 25 août 2018

### Commission de vérification des affaires

Ramon Grangé, président	CVA OTV
Anita Gurtner, membre	CVA ZTPV
Jacques Emmenegger, membre	CVA URSTFC





## 10. Élections

### 10.2. CAISSIÈRE CENTRALE

Lors de l'assemblée des délégués 2018, le membre suivant a fait part de son retrait : **Irene Ming**, Caissière centrale

Le comité central a auditionné la candidate ci-dessous et vous recommande son élection : **Katrin Dreier**, Flawil, Caissière centrale (**nouvelle**)

Katrin Dreier joue depuis 20 ans dans l'harmonie de Flawil. Grâce à sa position au comité de cet ensemble, elle a découvert le travail d'association et a acquis une grande expérience.

Par l'intermédiaire de son mari Marcel, Katrin a découvert la société des tambours Fürstentland Gossau et la scène régionale du tambour.



Forte de son expérience professionnelle et de sa connaissance de l'association, nous sommes convaincus qu'elle sera un bon complément au comité central de l'ASTF et pourra exercer consciencieusement ses responsabilités au ressort finances.

---

### 10.4. CHEF COMMISSION DES COMPOSITIONS À VENT

Le chef de la commission des partitions musicales, Jean-Philippe Roulet, a démissionné en 2017.

Le candidat suivant se met à disposition pour le poste : Hansruedi Sägesser (1959), Bâle

Hansruedi Sägesser est, depuis de nombreuses années, un membre de confiance du jury fifre « piccolo bâlois » de l'ASTF. Après la démission de Jean-Philippe Roulet en août 2017, il a commencé son travail début janvier à la commission des partitions musicales. Il a modernisé la bibliothèque et le matériel pour le jury de la FFTF à Bulle.

Engagements dans des sociétés :

Direction actuelle : Gift-schnaigge Basel, Rhyschnoogge 1930 et leçons privées.



Expériences : Wettsteinclique Stamm et Alte Garde, Pfluderi Clique Basel, Alti Glaibasler Clique, Breo-Clique 1896, Rootsheere Basel, TPC Bubendorf, Dachluckenspinner Oberdorf, Pfeiferschule Waldenburgertal, Reg. TP-Schule Liestal, Div. Pfeifergruppen.

---

### 10.5. COMMISSION DE VÉRIFICATION DES AFFAIRES (CVA)

- Candidat responsable CVA : Ramon Grangé (déjà à ce poste), OTV
- Candidat membre CVA : Anita Gurtner (déjà à ce poste), ZTPV
- Candidat membre CVA : Jaques Emmenegger (déjà à ce poste), URTF
- Candidat membre CVA : Ephrem Heynen (nouveau), OWTPV

## 12. BUDGET 2018-2019 ET PLAN 2019-2020

cf. point 6 de l'ordre du jour



## 13. Décisions sur les propositions

### 13.1. DÉCISION SUR LES MODIFICATIONS DES STATUTS

#### L'article doit être modifié de :

#### IX LES COMMISSIONS MUSICALES

##### Art. 24

- <sup>1</sup> Le chef de chaque commission nomme au minimum trois et au maximum cinq autres membres de la commission ainsi que les autres membres des commissions de classification et des notes (sous-commissions).
- <sup>2</sup> Le comité central nomme sur proposition du chef de commission un secrétaire de langue allemande et un de langue française pour la commission des tambours et celle des fifres et clairons. Les présidents des commissions techniques et les responsables des fifres et clairons des associations ou fédérations régionales sont d'office membres des commissions.
- <sup>3</sup> Pour le reste les commissions musicales et sous-commissions s'organisent elles-mêmes.
- <sup>4</sup> Les sous-commissions n'ont pas fonction d'organe.

#### à :

##### Art. 24

- <sup>1</sup> Le chef de chaque commission nomme au minimum trois et au maximum cinq autres membres de la commission ainsi que les autres membres des commissions de classification et des notes (sous-commissions).
- <sup>2</sup> Le comité central nomme sur proposition du chef de commission un secrétaire de langue allemande et un de langue française pour la commission des tambours et celle des fifres et clairons. Les présidents des commissions techniques et les responsables des fifres et clairons des associations ou fédérations régionales sont d'office membres des commissions.
- <sup>3</sup> Pour le reste les commissions musicales et sous-commissions s'organisent elles-mêmes.
- <sup>4</sup> Les sous-commissions n'ont pas fonction d'organe. Elles rapportent aux commissions respectives (CT ou CM) et participent sur demande aux séances de la CT respectivement CM.

#### Raison :

- Clarification écrite de l'ancrage organisationnel des sous-commissions (pratique déjà en vigueur)

## 13.2. MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE FÊTE ET DE CONCOURS

### (A) L'article doit être modifié de :

#### Art. 13 Catégories de concours

<sup>1</sup> Les catégories de concours à la FFTF sont :

##### 1. Concours individuel

- g) **TV1** Tambours Vétérans de 42 à 49 ans
- k) **FV1** Fifres Vétérans de 42 à 49 ans (Piccolo bâlois)
- o) **NV1** Natwärisch Vétérans de 42 à 49 ans
- s) **FAV1** Fifres Anciens Vétérans de 42 à 49 ans
- w) **CV1** Clairons Vétérans de 42 à 49 ans

à :

#### Art. 13 Catégories de concours

<sup>1</sup> Les catégories de concours à la FFTF sont :

##### 1. Concours individuels

- g) **TV1** Tambours Vétérans à partir de 42 ans
- k) **FV1** Fifres Vétérans à partir de 42 ans (Piccolo bâlois)
- o) **NV1** Natwärisch Vétérans à partir de 42 ans
- s) **FAV1** Fifres Anciens Vétérans à partir de 42 ans
- w) **CV1** Clairons Vétérans à partir de 42 ans

### Raison :

- Le but est de donner la possibilité aux concurrents qui jusqu'alors étaient dans les catégories V2 de pouvoir continuer à concourir dans la catégorie V1

### (B) L'article doit être modifié de :

#### Art. 13 Catégories de concours

<sup>2</sup> Les catégories de concours à la FFJTF sont :

##### 1. Concours individuels

- a) **T1J** Tambours
- b) **T2J** Tambours
- c) **T3J** Tambours
- d) **T4J** Tambours
- e) **T5J** Tambours
- f) **F1J** Fifres (Piccolo bâlois)
- g) **F2J** Fifres (Piccolo bâlois)
- h) **N1J** Natwärisch
- i) **N2J** Natwärisch
- j) **N3J** Natwärisch
- k) **FA1J** Fifres Anciens
- l) **FA2J** Fifres Anciens
- m) **C1J** Clairons
- n) **C2J** Clairons

à :

<sup>2</sup> Les catégories de concours à la FFJTF sont :

1. Concours individuels

- a) **T1J** Tambours
- b) **T2J** Tambours
- c) **T3J** Tambours
- d) **T4J** Tambours
- e) **T5J** Tambours
- f) **F1J** Fifres (Piccolo bâlois)
- g) **F2J** Fifres (Piccolo bâlois)
- h) **F3J** Fifres (Piccolo bâlois)
- i) **N1J** Natwärisch
- j) **N2J** Natwärisch
- k) **N3J** Natwärisch
- l) **FA1J** Fifres Anciens
- m) **FA2J** Fifres Anciens
- n) **C1J** Clairons
- o) **C2J** Clairons

**Raison :**

- Le but est de motiver également les plus jeunes à participer
- Même condition que pour les Natwärisch

**(C) L'article doit être modifié de :**

**Art. 13 Catégories de concours**

<sup>1</sup> Les catégories de concours à la FFTF sont :

4. Concours de groupes

- a) **GN** Groupes Natwärisch
- b) **GFA** Groupes Fifres Anciens
- c) **GVT** Groupes Vétérans Tambours

à :

4. Concours de groupes

- a) **GN** Groupes Natwärisch
- b) **GFA** Groupes Fifres Anciens
- c) **GVT** Groupes Vétérans Tambours
- d) **SDTF** SoloDuo Tambour / Fifre (Piccolo bâlois)
- e) **SDTN** SoloDuo Tambour / Natwärisch
- f) **SDTA** SoloDuo Tambour / Fifre Ancien
- g) **SDTC** SoloDuo Tambour / Clairon

**Raison :**

- Reprise dans le règlement de fête de ces catégories à succès

**(D) L'article doit être modifié de :**

**Art. 13 Catégories de concours**

<sup>2</sup> Les catégories de concours à la FFJTF sont :

4. Concours de groupes

- a) **GNJ** Groupes Natwärisch
- b) **GFAJ** Groupes Fifres Anciens

à :

4. Concours de groupes

- a) **GNJ** Groupes Natwärisch
- b) **GFAJ** Groupes Fifres Anciens
- c) **SDTFJ** SoloDuo Tambour / Fifre (Piccolo bâlois)
- d) **SDTNJ** SoloDuo Tambour / Natwärisch
- e) **SDTAJ** SoloDuo Tambour / Fifre Ancien
- f) **SDTCJ** SoloDuo Tambour / Clairon

**Raison :**

- Reprise dans le règlement de fête de ces catégories à succès

**(E) L'article doit être modifié de :**

**Art. 20 Couronnes**

<sup>1</sup> Seront décernées les couronnes suivantes lors de la FFTF :

4. Concours de groupes

- a) **GN** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent
- b) **GFA** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent
- c) **GVT** -

à :

4. Concours de groupes

- a) **GN** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent
- b) **GFA** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent
- c) **GVT** -
- d) **SDTF** 30 % reçoivent un prix
- e) **SDTN** 30 % reçoivent un prix
- f) **SDTA** 30 % reçoivent un prix
- g) **SDTC** 30 % reçoivent un prix

**Raison :**

- Ancrer une récompense pour le SoloDuo dans le règlement de concours
- Prise en compte des coûts de l'organisateur



**(F) L'article doit être modifié de :**

**Art. 20 Couronnes**

<sup>3</sup> Seront décernées les couronnes suivantes lors de la FFJTF :

4. Concours de groupes

- a) **GNJ** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent
- b) **GFAJ** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent

à :

4. Concours de groupes

- a) **GNJ** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent
- b) **GFAJ** Couronne de laurier de sections avec feuilles argent
- c) SDTFJ 30 % reçoivent un prix
- d) SDTNJ 30 % reçoivent un prix
- e) SDTAJ 30 % reçoivent un prix
- f) SDTCJ 30 % reçoivent un prix

**Raison :**

- Ancrer une récompense pour le SoloDuo dans le règlement de concours
- Prise en compte des coûts de l'organisateur

**(G) L'article doit être modifié de :**

**Art. 20 Couronnes**

<sup>2</sup> Lors de l'FFTF les vainqueurs dans les concours individuels T1, F, N, et C seront les champions de la Fête de leurs instruments.

à :

<sup>2</sup> Lors de l'FFTF les vainqueurs dans les concours individuels T1, F, N, C et FA seront les champions de la Fête de leurs instruments. Ils reçoivent une couronne avec des lauriers en or.

**Raison :**

- FA manquait (pratique déjà en vigueur et maintenant également fixée dans le règlement)
- Une couronne de laurier or comme récompense méritée pour les vainqueurs de la fête

**(H) L'article doit être modifié de :**

**Art. 20 Couronnes**

<sup>4</sup> Lors de l'FFJTF les vainqueurs dans les concours individuels T1J, F1J, N1J, et C1J seront les champions de la Fête de leurs instruments.

à :

<sup>4</sup> Lors de l'FFJTF les vainqueurs dans les concours individuels T1J, F1J, N1J, C1J et FAJ seront les champions de la Fête de leurs instruments. Ils reçoivent une couronne avec des lauriers en or.

**Raison :**

- FAJ manquait (pratique déjà en vigueur et maintenant également fixée dans le règlement)
- Une couronne de laurier or comme récompense méritée pour les vainqueurs de la fête



## 13.3. DÉTERMINER LES LIMITES SUPÉRIEURES, SELON ART. 30, PARAGRAPHE

Selon les statuts Art. 30, Paragraphe 3, l'assemblée des délégués doit déterminer les limites supérieures de la direction et du comité central

Le comité central suggère ces chiffres :

1. La direction peut disposer :

- une facture jusqu'à CHF 5'000.00
- un projet jusqu'à CHF 15'000.00

sans approbation. Un montant plus élevé exige la confirmation du comité central.

2. Le comité central peut disposer :

- une facture jusqu'à CHF 20'000.00
- un projet jusqu'à CHF 100'000.00

sans approbation. Un montant plus élevé exige la confirmation de la commission de vérification des affaires.

Cette proposition a été approuvée en 2016



